

BARÈME HONORAIRES au 01/01/2024

TVA au taux en vigueur de 20%

HONORAIRES DE VENTE

Appartement, local commercial, fonds de commerce, garage, lots de lotissement, terrain :	
Inférieur ou égal à 30 000 €	10 % TTC du prix de vente, avec une rémunération forfaitaire minimale de 2000€ TTC
De 30 001 à 100 000 €	9 % TTC du prix de vente
De 100 001 à 150 000 €	8 % TTC du prix de vente
De 150 001 à 300 000 €	7 % TTC du prix de vente
De 300 001 à 500 000 €	6,5 % TTC du prix de vente
Supérieur ou égal à 500 001 €	6 % TTC du prix de vente
Immeuble	10 % TTC du prix de vente
Locaux tertiaire, bureaux, locaux d'activités, locaux industriels, entrepôt, murs commerciaux :	
Inférieur ou égal à 120 000€	12 000 € TTC forfaitaire
De 120 001 € à 200 000€	10,80 % TTC du prix de vente
Supérieur ou égal à 200 001 €	9,60 % TTC du prix de vente

HONORAIRES DE LOCATION

	Honoraires à la charge du bailleur	Honoraire à la charge du locataire
- Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail	10 € TTC par m ² de surface habitable	10 € TTC par m ² de surface habitable
- Honoraires d'établissement d'état des lieux	3 € TTC par m ² de surface habitable	3 € TTC par m ² de surface habitable
- Honoraires d'entremise et négociations (uniquement charge bailleur)	1 % TTC de 12 mois de loyer annuel hors charges	

LOCATIONS DIVERS

- Rédaction de bail	450 € TTC
- Location garage	110 € TTC pour le bailleur et pour le locataire
- Location d'un local professionnel / commercial	30 % TTC du loyer annuel hors charges répartis pour moitié entre le propriétaire et le locataire

HONORAIRES GESTION

Nombre de baux	
1	7,5 % TTC / mois du loyer charges comprises
De 2 à 9	7 % TTC / mois du loyer charges comprises
+ de 10	6,5 % TTC / mois du loyer charges comprises